



RAPPORT D'ACTIVITE 2011

En application de la loi 2002/276 du 27 février 2002, les régies dotées de la personnalité morale sont tenues de remettre chaque année un rapport annuel en vue de sa présentation devant la commission consultative des services publics locaux.

Le présent rapport a été adopté par le conseil d'administration de PARCUB le 10 avril 2012. Il correspond pour l'essentiel au rapport de présentation du compte administratif 2011.

Ce document est structuré en 2 chapitres majeurs : le chapitre 2 qui présente les points marquants de l'activité de l'année et le chapitre 3 consacré aux aspects financiers.

Centré sur l'exercice 2011, ce rapport donne néanmoins quelques informations sur les perspectives 2012. Depuis le 1^{er} janvier 2011, PARCUB est un établissement public à double visage puisque la gestion de la fourrière qui est un service public administratif (SPA) a été transférée à la régie par la Cub, nouvelle activité qui s'est ajoutée à l'objet social de PARCUB et à son activité initiale qui relève d'un service public industriel et commercial (SPIC).

Comptablement, la gestion de la fourrière automobile est distincte. Pour autant, la gestion de ce service s'appuie pour partie sur des moyens communs à la gestion du SPIC et du SPA. Concrètement, PARCUB SPIC refacture un certain nombre de charges correspondant aux moyens mobilisés pour contribuer à la bonne gestion de PARCUB Fourrière. Ce dernier service fait l'objet d'un rapport spécifique détaillé, lequel dans un souci de parfaite information, est annexé au présent rapport.

Le programme de réhabilitation des parkings faisait partie des objectifs majeurs de PARCUB. Fin 2011, il peut être considéré comme terminé même si quelques derniers travaux qui viendront conforter la qualité du service étaient encore fin 2011 à réaliser.

PARCUB a achevé sa phase de remise à niveau et de redressement financier. PARCUB est rentré désormais dans une 2^{ème} phase : conforter son redressement financier dans un contexte qui est actuellement difficile et d'autre part, se développer en accompagnant la croissance de l'agglomération et ceci dans une logique d'établissement public.

Pour éviter un rapport trop long, il a été pris pour option de remettre des annexes assez conséquentes.

A noter que les rapports des années précédentes sont disponibles sur le site internet de PARCUB.

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 – PRESENTATION DE PARCUB	page 3
CHAPITRE 2 – POINTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2011 ET PERSPECTIVES 2012	page 3
2.1 – Les points marquants de la vie sociale 2011	page 4
2.2 – Une évolution majeure du périmètre d'activité en 2011 avec la Reprise du service de la fourrière automobile.....	page 5
2.3 – La politique tarifaire et les tarifs 2011	page 5
2.4 – Analyse de l'activité sous l'angle de l'évolution de la fréquentation des parkings	page 7
2.5 – Les principales actions menées au titre du programme de réhabilitation	page 17
2.6 – Les réclamations des clients	page 23
2.7 – La reprise de la fourrière : un développement d'activité au bénéfice de la collectivité	page 23
CHAPITRE 3 – COMPTES 2011	page 24
3.1 – Section d'exploitation	page 24
3.2 – Section d'investissement	page 28

ANNEXES

ANNEXE 1 : Organigramme

ANNEXE 2 : Liste des parkings

ANNEXE 3 : Délibération relative aux tarifs 2011

ANNEXE 4 : Evolution de la fréquentation horaire parc par parc et mois par mois

ANNEXE 5 : Evolution des abonnements parc par parc et mois par mois

ANNEXE 6 : Capacité des espaces 2 roues

ANNEXE 7 : Synthèse des sinistres et des réclamations

ANNEXE 8 : Compte administratif

**ANNEXE 9 : Comparatif compte administratif 2011 par rapport au compte administratif 2010
(variation en valeur et en pourcentage) – Extrait du compte de gestion établi par le Receveur
des Finances**

CHAPITRE 1 – PRESENTATION DE PARCUB

PARCUB est la dénomination initialement de la régie communautaire d'exploitation de parcs de stationnement créée par le conseil communautaire du 5 avril 2004. PARCUB a commencé son activité à compter du 1^{er} mai de la même année, soit au jour de rédaction de ce rapport il y a 8 ans. L'objet social de la régie a été élargi à 2 reprises. La dernière modification de son objet social est allée de pair avec le transfert de la gestion de la fourrière automobile suite à une délibération du conseil de la Cub.

PARCUB est une régie dotée de la personnalité morale dont le conseil d'administration comprend 11 élus issus de la Communauté urbaine de Bordeaux ayant la qualité d'administrateur et donc qui ont droit de vote. Assistent également aux séances du conseil d'administration sans voix délibérative les représentants de deux associations et deux représentants du personnel.

PARCUB, dont le dernier organigramme à jour à fin d'année 2011 est joint en annexe 1, gère l'ensemble des parcs de stationnement de la CUB qui n'ont pas fait l'objet d'une délégation de service public et tous parcs dont la régie a acquis directement la propriété ou potentiellement qui lui ont été remis en gestion par des tiers. La gestion des parkings de la Cub porte sur tous les aspects allant de la gestion courante à la réalisation des investissements.

Depuis sa création, PARCUB a accru concrètement son activité et en cohérence avec l'élargissement de son objet social :

- acquisition du 1^{er} niveau du parking Bonnac en octobre 2009,
- 3 mandats ont été confiés à la régie pour la construction de 3 parkings dans le cadre de la ligne D du tramway,
- gestion du service de la fourrière automobile sur le territoire de la Cub à compter du 1^{er} janvier 2011,
- réalisation de diverses études concernant divers projets de parking.

Fin 2011, PARCUB gérait 17 parkings représentant une capacité de 8261 places. Il est à noter qu'à l'exception de 3 parkings situés dans le centre de Mérignac, de Pessac et du Bouscat, que tous les autres parcs sont situés sur la commune de Bordeaux (voir en annexe 2 la liste des parkings).

CHAPITRE 2 – POINTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2011 ET PERSPECTIVES 2012

Le conseil d'administration de PARCUB avait adopté un premier plan à moyen terme (PMT) en octobre 2005 qui a été actualisé en novembre 2006 puis en novembre 2008 et enfin en juin 2011. Le programme de réhabilitation est achevé fin 2011 même si l'ascenseur du parking République pour lequel toutes les études ont été réalisées en 2011 devrait être livré fin 2012 début 2013 au plus tard. Il est rappelé que le programme de réhabilitation a été réalisé en totalité par autofinancement.

Seront traités dans ce chapitre les points suivants :

- 1 - Les points marquants de la vie sociale 2011
- 2 – Une évolution majeure du périmètre d'activité en 2011 avec la reprise du service de la fourrière automobile
- 3 – La politique tarifaire et les tarifs 2011
- 4 – L'évolution de l'activité sous l'angle de l'évolution de la fréquentation des parkings
- 5 – Les principales actions menées au titre du programme de réhabilitation
- 6 – Les réclamations des clients
- 7 – La reprise de la fourrière : un développement d'activité au bénéfice de la collectivité

2.1 – LES POINTS MARQUANTS DE LA VIE SOCIALE 2011

	Dates	Nombre de délibérations
Année 2010 (7 conseils d'administration)		67
Année 2011 (6 conseils d'administration)		57
1 ^{er} conseil d'administration	10 mars	5
2 ^{ème} conseil d'administration	10 mai	8
3 ^{ème} conseil d'administration	21 juin	10
4 ^{ème} conseil d'administration	20 septembre	8
5 ^{ème} conseil d'administration	15 novembre	10
6 ^{ème} conseil d'administration	13 décembre	16

Il est rappelé, qu'au-delà des délibérations adoptées, que chaque conseil d'administration comprend en début de séance diverses affaires qui sont présentées à titre d'information avec :

- un rapport du directeur général faisant le point sur les marchés passés entre deux conseils d'administration,
- une analyse de l'activité sous l'angle de l'évolution de la fréquentation horaire, du nombre d'abonnements et de l'évolution des recettes abonnés et horaires,
- un point synthétique sur l'évolution des travaux afin d'avoir un bon suivi du programme de réhabilitation et des travaux à venir,
- autres points selon les besoins.

Parmi les délibérations adoptées en 2011, certaines méritent d'être citées :

- Sur le plan financier, le conseil d'administration a arrêté les délibérations usuelles en la matière (budget, compte administratif, décisions modificatives, vote des tarifs, affectation des résultats).
 - admission en non-valeur de 66 créances,
 - Grand Aréna : remise d'une offre pour l'achat du parking,
 - adaptation du règlement intérieur des parkings,
 - liste d'attente : priorité accordée aux personnes munies de la carte européenne de stationnement,
 - Avenant n° 2 à la convention en date du 1^{er} mars 1996 relative à l'indemnisation de l'1H30 de gratuité sur le parking Centre Commercial Mériadeck,
- En ce qui concerne le personnel :
 - accord salarial 2011,
 - indemnité d'entretien pour certains vêtements de travail.
- En ce qui concerne les conventions et les marchés, de nombreuses conventions ont été adoptées par le conseil d'administration dont :
 - parking de Mérignac : action de promotion : gratuité du stationnement le 9 avril 2011
 - convention passée avec l'association des Paralysés de France : gratuité d'accès sur le parking St Jean dans le cadre du congrès national de l'association les 3, 4 et 6 mai 2011,
 - avenant n° 1 à la convention de partenariat entre la CCI et les gestionnaires de parkings,
 - convention passée avec la Ville de Pessac : 1H de gratuité pendant une phase transitoire,

- convention passée avec Savoir Vous Satisfaire : occupation de places dans le parking Front du Médoc,
- convention relative à la mise à disposition d'espaces pour diffusion de publicité dans les parkings.

Demande d'approbation de la procédure et autorisation de signature pour les marchés suivants :

- mise à disposition de personnel intérimaire,
- rénovation des portes coupe-feu de compartimentage du parking Victoire,
- maintenance des installations de détection de monoxyde de carbone,
- maintenance des portes, rideaux et clapets coupe-feu,
- mise en conformité radioélectrique des parkings,
- création d'un ascenseur sur le parking République,
- changement des portes coupe-feu sur le parking Victoire,
- travaux de peinture dans les parkings Centre Commercial Mériadeck et St Jean,
- travaux électriques dans les parkings pour optimiser les consommations liées à l'éclairage,
- travaux d'aménagement partiel du siège,
- avenants au marché 2009FS16 : remplacement avec fourniture, installation, mise en service et maintenance des équipements de péage.

2.2 – UNE EVOLUTION MAJEURE DU PERIMETRE D'ACTIVITE EN 2011 AVEC LA REPRISE DU SERVICE DE LA FOURRIERE AUTOMOBILE

Par délibération du 26 novembre 2010, la Cub a transféré à PARCUB la gestion du service de la fourrière automobile à compter du 1^{er} janvier 2011. Cette nouvelle activité correspond à des produits d'exploitation de près de 2 M€ en 2011. S'agissant d'un service public administratif, ce service fait l'objet d'une comptabilité distincte. Les comptes de PARCUB SPIC qui sont présentés plus loin ne correspondent pas à des comptes consolidés. Pour autant, alors que cette activité est venue s'ajouter à l'activité initiale de PARCUB, il va de soi qu'une partie des moyens de la régie contribue à la gestion du service. Ces moyens identifiés donnent lieu à facturation selon des dispositions qui ont été actées de façon conjointe entre PARCUB et la Cub de telle sorte que tous les moyens contribuant à la gestion de la fourrière soient identifiés et facturés au plus près de la réalité.

Le rapport du service de la fourrière est joint en annexe.

2.3 – LA POLITIQUE TARIFAIRE ET LES TARIFS 2011

La politique tarifaire de PARCUB a été arrêtée dans le plan à moyen terme adopté par le conseil d'administration en octobre 2005 en cohérence avec le plan des déplacements urbains arrêté par la Communauté Urbaine de Bordeaux. Cette politique a été réaffirmée au fur et à mesure des différents plans à moyen terme qui donnent une bonne lisibilité quant à l'évolution des tarifs sur les années à venir.

C'est dans ce cadre que les tarifs 2011 ont été adoptés par le conseil d'administration de novembre 2010. Les tarifs 2011 sont donnés en annexe 3 sachant que les tarifs 2012 qui ne rentrent pas dans le champ du rapport d'activité 2011 sont néanmoins disponibles sur le site [Parcub.com](http://www.parcub.com).

PARCUB a une politique tarifaire tout à fait favorable pour les abonnés résidents. Pour rappel, cet objectif majeur de la régie s'est notamment traduit par un doublement du quota des places réservées aux résidents, ce qui a permis leur forte progression. L'écart important entre tarifs résidents et permanents demeure en 2011 et sera maintenu sur les années à venir. Il est à noter que les tarifs résidents, tout en restant très attractifs, ont progressé sur les dernières années de façon plus importante que l'inflation alors que PARCUB devait pouvoir atteindre dans un délai raisonnable l'équilibre de ses comptes sans subvention d'équilibre de la CUB.

Il est à noter que la politique de PARCUB favorable aux résidents a été renforcée en procédant à :

- l'accroissement du nombre de places réservées aux résidents (qui est passé de 35 à 40 % pour les parcs de l'hypercentre, le quota pour le parking Pey-Berland est passé de 40 à 45 %),
- en élargissant de 300 à 400 mètres le périmètre autour du parking dans lequel une habitation doit nécessairement se situer pour bénéficier du tarif résident,
- en créant un tarif en 2012 « petit rouleur » qui permettra dès mise en œuvre des équipements de contrôle d'accès nécessaire (système de lecture de plaque) de bénéficier sur les parcs les plus fréquentés par les résidents (.....) d'une réduction tarifaire : dès lors qu'un véhicule sort moins de 15 fois par mois, l'avantage financier consenti peut atteindre 7,50 € au plus.

2.3.1 - TARIFS TTC DES ABONNEMENTS PAR MOIS ET NIVEAU PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS

	Hypercentre	Front du Médoc et Cité Mondiale*	Parking Victoire*	Saint Jean	Centre	Périphérie
Tarifs permanents	110 €	90 €	90 €	104 €	85 €	55 €
Objectif d'écart/hpercentre	Sans objet	0%	0%	Sans objet	20 %	50 %
Ecart constaté en 2011		- 18,18%	- 18,18%		- 22,73%	- 50,00%
Tarifs résidents 2011	67 €	53 €	56 €		51 €	35 €
	CMK 42 €					
Objectif d'écart par rapport au tarif permanent	- 33,3 %	- 33,3 %	- 33,3 %		- 33,3 %	- 33,3 %
Ecart constaté en 2011	- 39%	- 41%	- 38%		- 40%	- 36%

*Les Parcs Front du Médoc, Cité Mondiale et Victoire ont été intégrés dans le secteur hypercentre respectivement en janvier 2009 pour Front du Médoc et Cité Mondiale et en janvier 2011 pour le parking Victoire.

En 2011, l'objectif d'écart des tarifs tels que prévus est désormais pour ce qui est du tarif permanent périphérie par rapport à l'hypercentre atteint. Il en est quasiment de même pour le tarif résident en périphérie, les écarts pour les parkings du centre-ville par rapport à l'hypercentre sont quasiment atteints (- 22.7% pour un objectif de - 20 %). Le niveau d'écart entre les tarifs résidents et permanents bien qu'ayant été sensiblement réduit reste encore significatif sur les parcs du centre et de l'hypercentre.

2.3.2 - LES TARIFS HORAIRES

Les tarifs horaires ont été déterminés en cohérence avec :

- le plan à moyen terme,
- les ajustements à opérer pour les parcs qui ont été rattachés antérieurement à la zone hypercentre,
- les spécificités des parkings St Jean et Pessac qui sont des parkings de gare.

Les premières heures de la zone hyper centre sont facturées 2.40 €TTC, celle de la zone centre sur une base de 2 € TTC l'heure, ceux de la zone périphérique à un prix de 1 € TTC l'heure.

La période soirée tranquille couvre la période 20 h 00 à 7 h 00 pour un tarif de 3,50 € hormis pour la zone périphérie qui conserve la plage horaire 19 H à 7 H pour un tarif de 3 €.

A titre d'information, il convient de préciser qu'en 2012, les tarifs horaires sont restés inchangés sauf sur une partie des créneaux horaires du parking Centre Commercial Mériadeck. Revalorisation de la grille tarifaire, après l'heure trente de gratuité, selon le tarif appliqué sur la zone hyper centre ville (2,4 €/ Heure) et une diminution du montant maximum journée ramené de 23 € à 19 €TTC.

2.4 – ANALYSE DE L'ACTIVITE SOUS L'ANGLE DE L'EVOLUTION DE LA FREQUENTATION DES PARKINGS

2.4.1 – EVOLUTION DE LA FREQUENTATION HORAIRE

Pour une bonne appréciation de la fréquentation horaire, il est éclairant, dans un contexte de profonde mutation, de procéder à une analyse remontant à la 1^{ère} année de fonctionnement de la régie. Par ailleurs, il convient pour faire une analyse pertinente de raisonner à périmètre constant, c'est-à-dire en faisant abstraction des parcs de surface dont la régie assurait la gestion au début de sa création.

L'activité du parking St Jean du fait des travaux du pôle intermodal a été fortement impactée et l'ouverture des arrêts minutes a conduit à une forte progression des flux horaires en 2010. Cette réalité doit être prise en compte dans l'analyse. Il doit en être de même pour les travaux réalisés en surface du parking Gambetta (reprise intégrale du Square des Commandos de France). Ces travaux se sont accompagnés également d'une reprise du plan de circulation. Toujours en 2011, le sens entrée-sortie du parking République a été inversé et le plan de circulation autour de ce parking modifié.

Il résulte de ces éléments que le parking Gambetta qui avait enregistré en 2008 203 648 entrées, n'a enregistré que 136 272 entrées en 2010 et encore moins en 2011 : 132 872.

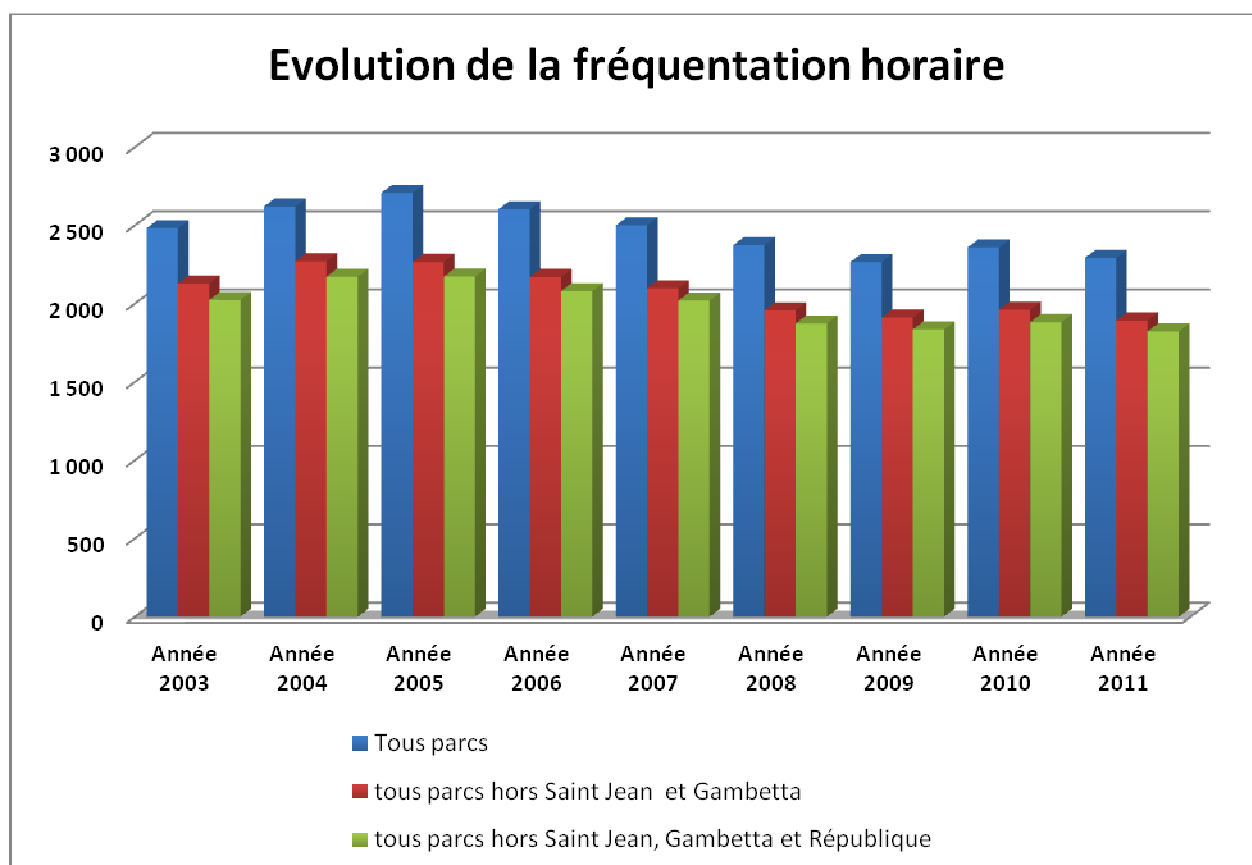
Le parking République a certes subi une baisse d'activité moins spectaculaire mais tout de même de 12,3 % en 2011. A la date de rédaction de ce rapport et alors que PARCUB dispose des données sur la fréquentation des 2 premiers mois de l'année 2012, il est à noter que le parking Gambetta a enregistré une activité comparable à celle des 2 premiers mois de l'année 2011, ce qui signifie que ce parking pour le moment ne repart pas alors que les travaux sont achevés depuis plusieurs mois. Les 2 premiers mois de l'année pour le parking République sont encore en fort retrait (- 16 % par rapport aux 2 premiers mois de l'année 2011).

Aussi, pour mieux cerner la tendance de fond, le tableau ci-après est donné globalement mais également hors parkings St Jean et Gambetta.

Fréquentation horaire annuelle depuis la création de la régie hors parcs de surface

Chiffres en milliers

années	année 2003*	année 2004**	année 2005	année 2006	année 2007	année 2008	année 2009	année 2010	année 2011	2011/2004
Tous parcs	2 482	2 620	2 707	2 603	2 500	2 373	2 265	2 359	2292	-12,52%
Variation d'une année à l'autre		5,56%	3,32%	-3,84%	-3,96%	-5,08%	-4,55%	4,15%	-2,84%	
Fréquentation parking st Jean (2)	214	208	217	199	190	213	165	262	268	
Gambetta	140	142	224	234	213	204	189	136	132	
tous parcs hors Saint Jean et Gambetta	2 128	2 270	2 266	2 170	2 097	1 956	1 911	1 961	1 892	-20,1 %
Variation d'une année à l'autre		6,67%	-0,18%	-4,24%	-3,36%	-6,72%	-2,30%	2,62%	-3,52%	
tous parcs hors Saint Jean, Gambetta et République	2 023	2 172	2 173	2 080	2 020	1 873	1 836	1 882	1 822	-16,09%
Variation d'une année à l'autre		7,35%	0,04%	-4,28%	-2,88%	-7,25%	-2,00%	2,49%	-3,15%	



- **Analyse en tendance de l'évolution de la fréquentation horaire depuis la création de la régie**

La fréquentation horaire tous parcs confondus et hors parcs de surface a fortement reculé depuis la création de la régie : - 12.5 %. Si l'on raisonne hors parkings St Jean et Gambetta, le recul est de 16.7 %. Si l'on retranche République, le recul est de 16.1%. Il est à noter que sur les 2 premières années d'activité de PARCUB, l'activité globale hors parcs de surface avait significativement progressé alors que l'agglomération était sortie de la 1^{ère} phase des travaux du tramway qui avait fortement pénalisé l'activité.

Cette tendance générale, globalement défavorable, s'explique essentiellement par 3 points essentiels :

- la très forte amélioration des transports en commun qui conduit à contenir la part modale de la voiture dans les différents modes de déplacement et cela d'autant plus que les déplacements doux (vélos, marche à pied) progressent,
- l'évolution du centre-ville dont l'attractivité s'est renforcée mais s'est décalée du côté du fleuve, mouvement qui bénéficie largement aux parcs d'autres exploitants alors que les parkings dont PARCUB a hérité sont situés plus à l'ouest,
- après plusieurs décennies de progression constante des déplacements en voiture, un changement de tendance traduisant une véritable rupture et une évolution du rapport à la voiture dans un contexte économique de faible croissance avec plus récemment une crise historique marquée par un recul du PIB d'un niveau inégalé depuis la dernière guerre mondiale.

- **Evolution de la fréquentation horaire en 2011 et tendance pour les années à venir**

Tous parcs confondus, la fréquentation horaire a baissé en 2011 de 2,8%. Si on raisonne hors parkings St Jean, Gambetta et République, le recul est de 3,54 %.

Cette évolution défavorable de l'activité horaire fait suite à une année 2010 marquée par une reprise de la fréquentation. Dans le contexte de crise actuel où des variations de fréquentation importantes sont constatées d'un mois à l'autre, il apparaît difficile de faire des projections. La prudence qui était de mise dans l'analyse du rapport sur l'exercice 2010 demeure de mise, même s'il est raisonnable de penser que l'activité horaire hors contexte économique actuel est probablement proche de son niveau plancher et de ce fait, on peut l'espérer, dès lors que la situation économique serait meilleure.

Evolution de la fréquentation horaire annuelle en milliers par parking et par zone

	% de la fréquentation en 2004	% de la fréquentation totale en 2011	2004	2008	2009	2010	2011	2011/2004	2011/2010
Centre com. Mériadeck	54,54%	50,34%	1 429	1 179	1 178	1 222	1 154	-19,25%	-5,60%
Pey Berland	13,12%	11,85%	344	323	286	285	272	-20,94%	-4,50%
Gambetta	5,41%	5,80%	142	204	189	136	133	-6,25%	-2,50%
République	3,75%	3,04%	98	83	75	79	70	-29,15%	-12,34%
Cité Mondiale	2,02%	2,33%	53	54	49	49	54	1,18%	8,82%
Front du Médoc	1,81%	0,93%	47	29	27	25	21	-54,98%	-16,04%
Victoire	7,14%	6,34%	187	164	153	151	145	-22,32%	-3,94%
total hyper centre**	87,78%	80,63%	2 300	2 034	1 958	1 948	1 848	-19,64%	-5,14%
total hyper centre hors Gambetta			2 158	1 831	1 769	1 812	1 715	-20,52%	-5,34%
Huit Mai 1945	1,97%	1,87%	52	40	43	40	43	-16,83%	7,58%
Porte de Bordeaux	0,73%	0,71%	19	17	17	18	16	-15,02%	-8,75%
total centre***	2,70%	2,58%	70,774	56,439	60	58	59	-16,34%	2,55%
Barrière du Médoc	0,87%	3,12%	23	41	55	58	72	213,11%	23,96%
Charles de Gaulle	0,44%	1,23%	12	23	19	24	28	145,22%	15,49%
Pessac centre	0,26%	0,72%	7	5	8	8	16	137,95%	101,33%
total périphérie****	1,58%	5,07%	41,314	68,97	82	90	116	181,56%	28,67%
Saint Jean	7,94%	11,72%	208	213	165	262	269	29,13%	2,55%
TOTAL	92,06%	100,00%	2 620	2 373	2 265	2 359	2 292	-12,51%	-2,80%
TOTAL hors Saint Jean	84,12%	88,28%	2 412	2 160	2 100	2 097	2 024	-16,10%	-3,47%
TOTAL hors Saint Jean et Gambetta	94,10%	194,10%	2 270	1 956	1 912	1 960	1 891	-16,71%	-3,54%

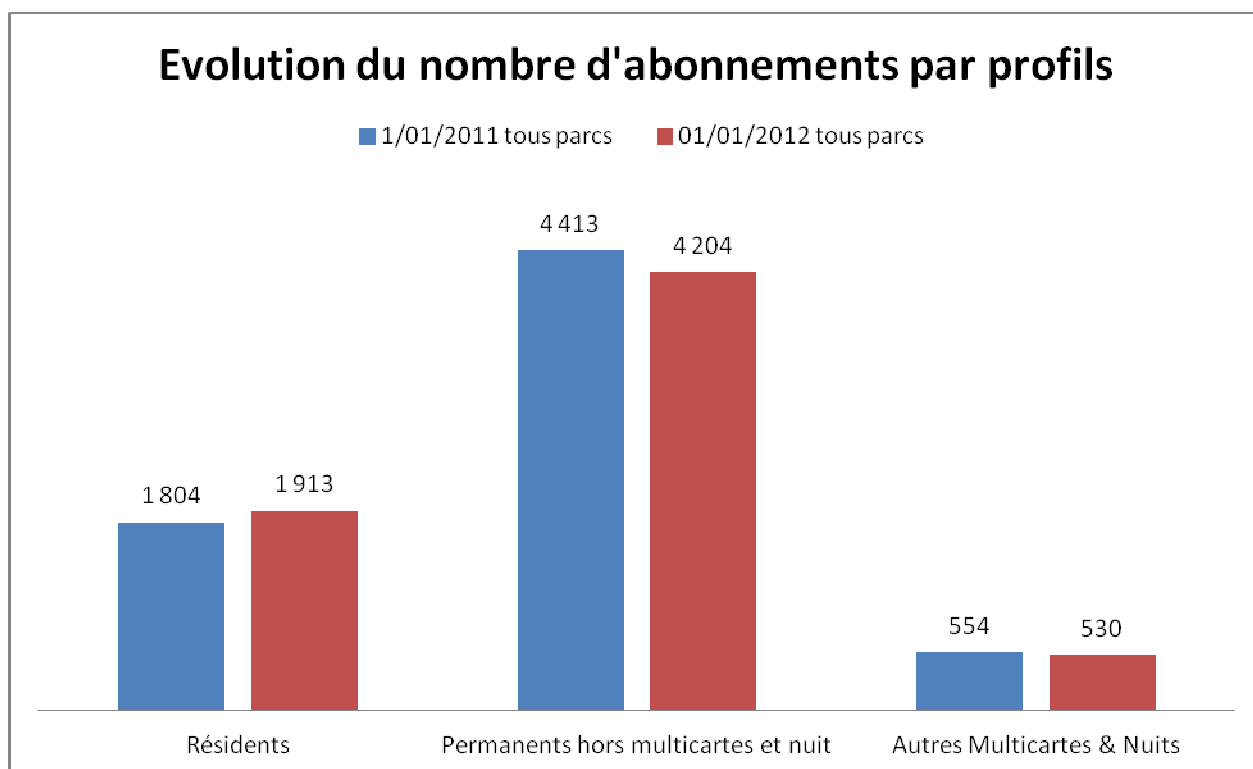
Il ressort du tableau ci-dessus que les variations sont extrêmement variables d'un parking à l'autre. Depuis 2004, le secteur hypercentre a évolué un peu plus défavorablement que l'activité globale. Cela s'explique par la forte progression de la périphérie même si celle-ci a un très faible poids dans le total de l'activité. L'activité sur la périphérie depuis 2004 a en effet plus que doublé, cette progression s'expliquant par celle du parking Mérignac centre (Charles de Gaulle) et par le parking de la Barrière du Médoc au Bouscat ainsi que plus récemment de Pessac Centre dont la fréquentation a plus que doublé. La fréquentation horaire des parkings Pessac et Mérignac a été dopée par l'instauration d'une gratuité partielle du stationnement alors que PARCUB a souhaité accompagner les travaux engagés sur ces 2 centres-villes, l'objectif étant de favoriser l'évolution des comportements.

Depuis 2004, le poids des 3 parkings de périphérie est passé de 1,6 % à 5,7 % du total de l'activité horaire.

2.4.2 – Evolution et composition des abonnements

a) Analyse globale des abonnements avec variation par rapport à l'année précédente

	Au 1er mai 2004	1/01/2011 tous parcs	Répartition au 1/01/2011	01/01/2012 tous parcs	Répartition au 01/01/2012	Variation du 01/01/11 au 01/01/12 tous parcs en valeur	Variation du 01/01/11 au 01/01/12 tous parcs en %
Résidents	741	1 804	26,6 %	1 913	28,8 %	+ 109	+ 5,7 %
Permanents hors multcartes et nuit	5198	4 413	65,2 %	4 058	61,1 %	- 355	- 8,7 %
Autres Multicartes & Nuits	647	554	8,2 %	676	10,1 %	+ 122	+ 18 %
Total général	6586	6 771	100 %	6 647	100 %	- 124	- - 1,8 %



Au 1^{er} janvier 2012, les abonnements de tous types au nombre de 6647 sont en recul de 1,8 % par rapport au 1^{er} janvier 2011.

Depuis le début de la régie, hors les parkings de surface, le nombre d'abonnements a légèrement augmenté passant de 6586 abonnés à 6647 abonnés (+ 0.92 %). Pour autant, il convient d'observer que depuis janvier 2010 les abonnements toutes catégories confondues baissent.

Années	janv-06	janv-07	janv-08	janv-09	janv-10	janv-11	janv-12
Tous profils	6684	6 891	7 121	6 470	6 921	6 771	6 647
Variation d'une année à l'autre		3,1%	3,3%	-9,1%	7,0%	-2,2%	-1,8%

Il faut préciser qu'en cohérence avec la convention passée avec la SNCF et alors qu'il convient de pouvoir accueillir le plus grand nombre possible d'usagers de la SNCF et donc de favoriser la fréquentation horaire, qu'aucun nouvel abonnement n'est souscrit sur le parking St Jean. Ce parking n'a d'ailleurs que des abonnés permanents, les abonnements résidents étant à exclure du fait des engagements contractuels.

Tous abonnements confondus et hors parcs de surface et hors parking St Jean, le nombre d'abonnés est passé de 6363 au 1^{er} mai 2004 à 6555 au 1^{er} janvier 2012, soit une progression de 3 %. Cette évolution s'explique, comme cela ressort des données ci-après, par la très forte progression des abonnés résidents.

Si globalement le nombre d'abonnés toutes catégories confondues est resté assez stable, cela n'a été possible que grâce à la hausse considérable des abonnés résidents. En effet, après la perte des parcs de surface qui comptaient un nombre très significatif d'abonnés, le total des abonnés était tombé au chiffre de 6262 (01/01/05). Entre cette date et la fin de l'année 2011, les abonnés permanents ont baissé de 10%.

b) Evolution des abonnés résidents entre 2004 et 2011

Abonnements RESIDENTS au 1^{er} janvier de chaque année, sauf en 2004 (Conventions longue durée et amodiations incluses)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2011/ 2010	2012/ 2011	du 1/05/2004 au 1/01/2012
C.C. Mériadeck							25	45	41	80,00%	-8,89%	
Pey Berland	171	208	233	255	274	265	273	288	332	5,49%	15,28%	94,2%
Gambetta	173	163	122	159	174	164	124	116	132	-6,45%	13,79%	-23,7%
Bonnac	0	0	0	0	0	0	42	45	41	7,14%	-8,89%	
République	107	100	93	134	141	143	143	134	144	-6,29%	7,46%	34,6%
cité mondiale	115	137	153	218	252	232	236	260	296	10,17%	13,85%	157,4%
Front du Médoc	36	58	77	179	184	182	201	198	192	-1,49%	-3,03%	433,3%
Victoire	110	98	125	197	181	203	180	173	203	-3,89%	17,34%	84,5%
Rue Lhôte		106	117	133	131	129	121	116	117	-4,13%	0,86%	
total hyper centre	712	870	920	1275	1337	1318	1345	1375	1498	2,23%	8,95%	110,39%
Huit Mai 1945	4	9	36	79	66	123	133	136	122	2,26%	-10,29%	2950,0%
Bergonié	19	26	54	48	46	51	52	53	48	1,92%	-9,43%	152,6%
Porte de Bordeaux	0	20	27	25	27	30	32	30	33	-6,25%	10,00%	
Croix de Seguey	0	0	0	40	39	40	41	44	46	7,32%	4,55%	
total centre	23	55	117	192	178	244	258	263	249	1,94%	-5,32%	982,61%
Barrière du Médoc	0	12	30	42	49	52	57	57	58	0,00%	1,75%	
Charles de Gaulle	6	13	22	17	18	19	24	23	28	-4,17%	21,74%	366,7%
Pessac centre	0	1	10	11	13	31	77	86	80	11,69%	-6,98%	
total périphérie	6	26	62	70	80	102	158	166	166	5,06%	0,00%	2666,67%
TOTAL hors Saint Jean	741	951	1099	1537	1595	1664	1761	1804	1913	2,44%	6,04%	158,2%
Saint Jean												
TOTAL	741	951	1099	1537	1595	1664	1761	1804	1913	2,44%	6,04%	158,2%
variation d'une année à l'autre		28%	16%	40%	4%	4%	6%	2%	6%			

Il ressort de ce tableau les principaux points suivants :

- les abonnés résidents ont très fortement augmenté du fait de la politique volontariste suivie par PARCUB avec une augmentation à 2 reprises des quotas de places réservées aux résidents. Entre le 1^{er} mai 2004 et le 1^{er} janvier 2012, les abonnés résidents sont passés de 741 à 1 913, soit une progression de 158,2 %,
- le poids des abonnés résidents dans le total des abonnements s'est considérablement accru depuis la création de la régie. Il est passé de 11,2 % à 28,8 %. Cette progression, alors qu'il existait au début de la régie des listes d'attente significatives, s'explique grâce à la progression des quotas en faveur des résidents, les listes d'attente étant quasiment absorbées à ce jour et alors que les abonnés anciennement permanents ont pu bénéficier du tarif préférentiel résident.

c) Les abonnements non résidents (Conventions longue durée et amodiations incluses)

	1er mai 2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2011/2010	2012/2011	du 1/05/04 au 1/01/12
C.C. Mériadeck	573	333	305	232	213	199	204	216	196	5,88%	-9,26%	-65,8%
Pey Berland	379	303	389	396	399	366	269	244	225	-9,29%	-7,79%	-40,6%
Gambetta	479	413	410	419	438	471	430	393	398	-8,60%	1,27%	-16,9%
Bonnac	0	0	0	0	0	0	142	170	162	19,72%	-4,71%	
République	366	364	515	461	574	560	531	529	506	-0,38%	-4,35%	38,3%
cité mondiale	847	801	694	712	684	630	595	544	503	-8,57%	-7,54%	-40,6%
Front du Médoc	750	808	882	844	869	853	811	815	766	0,49%	-6,01%	2,1%
Victoire	482	434	466	418	433	360	340	305	263	-10,29%	-13,77%	-45,4%
Rue Lhôte												
total hyper centre	3 876	3 456	3 661	3 482	3 610	3 439	3 322	3 216	3 019	-3,19%	-6,13%	-22,1%
Huit Mai 1945	762	806	854	814	824	795	713	670	644	-6,03%	-3,88%	-15,49%
Bergonié	0	3	9	27	6	7	7	8	6	14,29%	-25,00%	
Porte de Bordeaux	412	373	331	322	331	360	506	482	445	-4,74%	-7,68%	8,0%
Croix de Seguey												
total centre	1 174	1 182	1 194	1 163	1 161	1 162	1 226	1 160	1 095	-5,38%	-5,60%	-6,73%
Barrière du Médoc	149	144	121	120	110	99	109	113	109	3,67%	-3,54%	-26,8%
Charles de Gaulle	119	109	101	97	89	82	79	71	74	-10,13%	4,23%	-37,8%
Pessac centre	304	305	303	303	384	345	295	302	345	2,37%	14,24%	13,5%
total périphérie	572	558	525	520	583	526	483	486	528	0,62%	8,64%	-7,69%
TOTAL hors Saint Jean	5 622	5 196	5 380	5 165	5 354	5 127	5 031	4 862	4 642	-3,36%	-4,52%	-17,4%
Saint Jean	223	228	205	189	172	154	129	105	92	-18,60%	-12,38%	-58,7%
TOTAL	5 845	5 424	5 585	5 354	5 526	5 281	5 160	4 967	4 734	-3,74%	-4,69%	-19,01%
variation d'une année à l'autre		-7,2%	3,0%	-4,1%	3,2%	-4,4%	-2,3%	-3,7%	-4,7%			

Commentaires :

La baisse des abonnements non résidents de 4.7 % entre le 1^{er} janvier 2011 et le 1^{er} janvier 2012 a été bien plus forte que sur l'exercice précédent (- 3,7 %). 2011 correspond à la plus mauvaise année depuis 2006. Depuis le 1^{er} mai 2004 et en raisonnant hors parkings de surface, les abonnements permanents sont passés de 5 845 à 4 734, soit une baisse très conséquente de 1111 abonnés, soit - 19 %. Cette évolution a été un peu plus que compensée par la progression des abonnés résidents (+ 1 172).

Le tableau fait par ailleurs ressortir des variations très contrastées d'un parc à un autre.

Il est à noter pour le parking St Jean que la baisse du nombre d'abonné (- 131 depuis le 1^{er} mai 2004) s'explique par la politique de PARCUB qui privilégie les usagers horaires. Aussi, depuis la création de la régie, aucun contrat d'abonnement n'a été signé. Aussi, pour mieux cerner la tendance de fond, il convient de lire dans le tableau ci-dessus la ligne « total hors Saint Jean ». Il est à signaler que le parc Bonnac, acquis en 2009 alors qu'il est séparé d'une trentaine de mètres du parking Gambetta, est inclus avec l'activité de ce parking.

d) Abonnés résidents et non résidents et capacité des parkings - Chiffres au 1/01/2012

	Capacité Parking	Abonnés non résidents	% de la capacité du parking	Abonnés résidents	% de la capacité du parking
C.C. Mériadeck	1 363	196	14,38%	41	3,0%
Pey Berland	688	225	32,70%	332	48,3%
Gambetta	515	398	77,28%	132	25,6%
Bonnac	164	162	98,78%	41	25,0%
République	421	506	120,19%	144	34,2%
cité mondiale	712	503	70,65%	296	41,6%
Front du Médoc	1 144	766	66,96%	192	16,8%
Victoire	455	263	57,80%	203	44,6%
Rue Lhôte	106	0	0,00%		100%
Total hyper centre ville	5 568	3 019	54,22%	1 381	24,8%
Huit Mai 1945	726	644	88,71%	122	16,8%
Bergonié	64	6	9,38%	48	75,0%
Porte de Bordeaux	724	445	61,46%	33	4,6%
Croix de Seguey	40	0	0,00%	46	115,0%
Total centre ville	1 554	1095	70,46%		0,0%
Barrière du Médoc	132	109	82,58%	58	43,9%
Charles de Gaulle	290	74	25,52%	28	9,7%
Pessac centre	355	345	97,18%	80	22,5%
Total périphérie	777	528	67,95%	166	21,4%
Total hors Saint Jean	7 899	4 642	58,77%	1 547	19,6%
Saint Jean	512	92	17,97%	0	0,0%
Total Général	8 411	4 734	56,28%	1 547	18,4%

Les chiffres ci-dessus tiennent compte de tous les abonnements y compris les abonnements de longue durée et des amodiations.

Les pourcentages de places abonnés permanents ou résidents ramenés à la capacité du parc sont extrêmement variables d'un parking à un autre du fait des caractéristiques propres à chaque ouvrage.

Aussi, l'analyse pour les secteurs hypercentre et centre est peu pertinente alors que chacun de ces secteurs comprend des parcs très spécifiques comme le parking Centre Commercial Mériadeck qui est de fait un parking de surface commerciale. Les parkings réservés exclusivement à des abonnés résidents ou de façon prioritaire « faussent » également les chiffres par secteur. Par ailleurs, les pourcentages de la capacité du parking occupé par des résidents doivent tenir compte du fait que pour les parkings saturés, il existe un temps entre la souscription de nouveaux abonnements et la libération de places. Aussi, lorsqu'on est à 2 ou 3 % du seuil maximum de places réservées aux résidents, dans les faits, cela correspond au seuil le plus élevé du quota résident.

Le parking Rue Lhôte exclusivement réservé à des résidents a un pourcentage d'abonnés supérieur à sa capacité du fait du foisonnement pratiqué sur ce parking.

Dans le secteur hypercentre, il est à noter que 48 % de la capacité du parc Pey-Berland est occupé par des abonnés résidents, ce qui est légèrement supérieur au pourcentage maximum revu à la hausse et porté au 1^{er} janvier 2011 à 45 %.

Pour ce qui est du parking Gambetta, le pourcentage maximum réservé aux résidents a été porté de 35 % à 40 % à compter du 1^{er} janvier 2011. Le chiffre mentionné sur le parking Gambetta est trompeur puisque bon nombre d'abonnés résidents de ce parc a été transféré sur le parking Bonnac. Dans les faits, si l'on ajoute aux 132 abonnés du parking Gambetta les 41 du parking Bonnac, soit un total de 173, cela représente un tiers de la capacité du parking Gambetta.

Les parkings République et Cité Mondiale sont à un niveau équivalent à 1 ou 3 % près au maximum prévu avant la revalorisation du quota à 40 % à compter du 1^{er} janvier 2011. Cette revalorisation du quota ouvre potentiellement désormais de nouvelles marges de progression.

Le parking Front du Médoc, bien qu'enregistrant près de 200 abonnés résidents, est à un niveau bien inférieur au quota maximum résident du fait de la taille de ce parking et de la demande.

En ce qui concerne, le parking Victoire, celui-ci est saturé en résident (44,6 %), ce qui n'est pas le cas des parkings 8 mai 45 et surtout Porte de Bordeaux, sur lesquels il existe beaucoup moins de demande.

Le parking Croix de Seguey compte 6 abonnés résidents de plus que de places, ce qui n'est pas le cas du parking Bergonié du fait d'une insuffisance de demandes. Aussi, 8 abonnements permanents ont été souscrits sur ce parking.

Pour ce qui est des parkings de périphérie, en dehors du parking Barrière du Médoc qui accueille un nombre significatif d'abonnés résidents mais également d'abonnés permanents, les 2 autres parkings Charles de Gaulle à Mérignac et Pessac se caractérisent par le faible nombre d'abonnés résidents et ceci malgré des tarifs particulièrement attractifs. Cette situation découle des caractéristiques du tissu urbain avoisinant. En effet, les résidents automobilistes ont des possibilités de stationnement globalement satisfaisantes. Il est à noter que le nombre d'abonnés permanents du parking de Pessac de 85 % de la capacité du parking ne correspond pas à proprement parler à une réelle demande alors que la très grande majorité des places occupées en abonnement permanent a fait l'objet d'une convention longue durée passée par la ville de Pessac dans le cadre de la construction antérieure de ses locaux administratifs. Ce point est particulièrement défavorable pour l'avenir.

e) Abonnements 2 roues (2 roues motorisés et vélos)

	Au 1^{er} janvier 2011	Au 1^{er} janvier 2012	Variation
2 roues motorisés	56	78	+ 22
Vélos	692	754	+ 62

PARCUB depuis sa création mène une politique favorable à l'accueil des vélos, les 2 roues motorisés n'étant pas exclus. Les premiers espaces 2 roues au nombre de 5 avaient été inaugurés en octobre 2005 et comprenaient sur les parcs où cela était possible (8 mai 45, Front du Médoc) un espace commun aux motos et aux vélos. Il faut préciser que ces espaces se caractérisent par un excellent niveau de sécurité alors qu'ils sont intégralement grillagés, disposent d'un système de contrôle d'accès et d'une surveillance par caméras.

Les sites de 8 mai 45 et Front du Médoc disposent d'un espace complémentaire non clôturé et accessible à tous les cyclistes et donc sans souscription d'un abonnement.

Fin 2011, la capacité pour les vélos est de 396 et pour les motos de 131 (voir en annexe le tableau correspondant).

Les abonnements motos bien que tout à fait minoritaires par rapport aux abonnements voitures sont pour autant au nombre de 78 au 1^{er} janvier 2012 et en très forte progression par rapport au 1^{er} janvier 2011. Néanmoins, une telle variation sur un nombre d'abonnés aussi faible n'est pas véritablement significative. Au-delà de ce chiffre global, il faut observer que 3 parcs totalisent plus de 10 abonnés :

- sur Bordeaux : Front du Médoc et 8 mai 45 disposent d'emplacements parfaitement adaptés avec respectivement 15 et 13 abonnés,
- le parking de Mérignac comptabilise 15 abonnements.

Il apparaît que l'offre à destination des motards doit être développée, ce qui se traduira à l'avenir par l'ouverture de nouveaux espaces mais également lorsque les espaces sont communs et lorsque cela est possible par la subdivision de ces espaces. Cela a été fait début 2011 sur Front du Médoc.

En ce qui concerne les vélos, il faut rappeler que l'abonnement est actuellement gratuit, seule la souscription est facturée 15 €. Aussi, le nombre d'abonnés cyclistes au nombre de 754 au 1^{er} janvier 2012 doit être pris avec une certaine prudence alors que certains abonnements ne donnent probablement plus lieu à usage effectif des espaces vélos. Pour autant, le niveau atteint, mais également le fait que des abonnements sont souscrits tout au long de l'année, démontre que l'offre de PARCUB correspond à une véritable demande. Cela a d'ailleurs été confirmé dans le cadre de l'étude de faisabilité qu'a fait PARCUB pour la création des nouveaux parkings dans le cadre de la création de la ligne D du tramway.

2.5 – LES PRINCIPALES ACTIONS MENEES AU TITRE DU PROGRAMME DE REHABILITATION

2.5.1 TRAVAUX RELATIFS A L'AMELIORATION DE LA QUALITE D'AMBIANCE

2.5.1.1 TRAVAUX DE TRAITEMENT DES DESORDRES DES SOLS

Sur les années passées, après diagnostics, tous les travaux de reprise des bétons nécessaires pour éviter toutes dégradations des ouvrages avaient été réalisés. Pour autant, certains travaux spécifiques de reprise des sols avant réalisation des peintures et même s'ils n'entraient pas dans le cadre de la nécessaire conservation des ouvrages, devaient néanmoins être réalisés pour obtenir le meilleur effet qualitatif. C'est à ce titre que des travaux ont été effectués sur les parkings Front du Médoc et Centre Commercial Mériadeck.

Pour le premier, il convenait de réaliser les travaux de telle sorte qu'après travaux de peinture, le niveau vert puisse être remis en service en septembre. Cet objectif a été respecté et cela a permis de ne pas pénaliser le centre commercial dont l'activité est soutenue pendant les fêtes de fin d'année.

Le niveau -1 du parking Front du Médoc devait ensuite être traité dès les travaux du parking Centre Commercial Mériadeck terminés, de manière à ce que les abonnés du niveau, après les travaux de peinture, puissent à nouveau stationner sur ces places au plus tard dans le courant du mois de janvier 2011. Sur ce même ouvrage, il convenait, afin de valoriser les entrées et sorties voitures se trouvant à côté de l'accueil de l'hôtel Mercure Mériadeck, de reprendre les sols qui, après plus de 34 ans, présentaient des désordres ne permettant pas de faire des applications peintures convenables. Des travaux de réalisation d'une micro chape béton ont été réalisés dans le courant des mois de juillet/août 2010, redonnant à ces surfaces un aspect de meilleure qualité.

En ce qui concerne le parc de stationnement Barrière du Médoc au Bouscat, après consultation, l'enrobé de la piste d'entrée depuis l'avenue de la Libération a fait l'objet d'une réfection complète.

2.5.1.2 TRAVAUX DE PEINTURE

Sont présentés ci-après les travaux réalisés en 2011 par l'équipe de peinture de PARCUB.

A noter que depuis 2009, il avait été décidé afin d'accélérer le programme de rénovation peinture des parkings, de réaliser certains travaux sous prestations externes, ce qui a été le cas des travaux sur les parkings Cité Mondiale, Gambetta, 8 mai 1945, Front du Médoc (niveau +1 et -1), Centre Commercial Mériadeck (niveau vert). Le programme étant arrivé fin 2010 presque à terme, il n'y a pas eu de prestations externes en 2011, l'équipe de peinture de la régie étant en capacité de réaliser les travaux restants selon un programme établi jusqu'en 2013.

En 2011, les rénovations suivantes ont été réalisées par l'équipe peinture de la régie :

- **Parking Centre Commercial Mériadeck** : niveau +1 « Mauve » et niveau +2 « bleu »
- **Parking Charles de Gaulle à Mérignac** : niveau -1
- **Parking Front du Médoc** : reconfiguration des places réservées à des personnes handicapées au niveau -1 avec normalisation des passages piétons handicapés,

D'autres travaux ne relevant pas directement de rénovations ont été faits par l'équipe peinture :

- **Parking République** : modification de la signalétique au sol devant le poste de contrôle suite à l'inversion de sens de circulation du parking découlant des modifications de surface, masquage du fléchage au sol des trois niveaux (en attente de collage à froid flèches 1^{er} trimestre 2012),
- **Parking 8 Mai 1945** : suite à aménagement spécifique de la zone fourrière sur cet ouvrage, modification du fléchage au sol,
- **Tous parcs** : traitement de tags

Pour information, il est prévu, dans le cadre du PMT, la fin des rénovations selon le planning ci-après :

- parking Charles de Gaulle : niveau -1 au 2^{ème} trimestre 2012,
- parking Pessac Centre : niveau -2 aux 2^{ème}/3^{ème} trimestre 2012,
- parking Porte de Bordeaux : niveau -1 au 3^{ème}/4^{ème} trimestre 2012, pour les niveaux -2 et -3 en 2013.

L'ensemble des parkings de la régie aura ainsi été rénové en fin 2013 à l'exception des petits parkings résidents ne nécessitant pas de l'être.

A noter qu'en 2013, le 2^{ème} cycle de rénovation des parkings commencera selon les fréquences établies et en fonction de la réalité du besoin, pour les ouvrages ayant été traités en priorité lors de la création de la régie, comme cela a été le cas du parking Victoire dont le 1^{er} niveau a déjà été repris en quasi-totalité comme déjà indiqué.

2.5.1.3 TRAVAUX DE CARRELAGE DES ESCALIERS OU DE RENOVATION PEINTURE DES SOLS

PARCUB a engagé depuis plusieurs années un important programme d'amélioration des passages entrées/sorties piétons, ce qui est un élément important de la perception de la qualité des ouvrages.

En 2010, la majeure partie des escaliers les plus fréquentés du parking Front du Médoc a été faite (4 escaliers) avec l'option carrelage des sols. Les quatre derniers escaliers restant à traiter n'étant que très peu utilisés, il a été décidé, avec un objectif de maîtrise des coûts, de traiter les sols en peinture après rabotage des supports bétons. En 2011, au regard de l'importance des travaux de rénovation peinture des parkings traités en interne, un seul escalier a été réalisé avec la programmation des trois escaliers restants sur 2012. Cet escalier, comme ce sera le cas des trois autres, a fait l'objet de pose de plots de vigilance handicapés.

Sur le parking 8 mai 1945, un des deux escaliers a été traité selon la même méthodologie employée sur les quatre derniers escaliers du parking Front du Médoc. Le deuxième escalier le sera courant de l'été 2012.

Pour information, comme indiqué lors des récents conseils d'administration, l'étude diagnostic concernant notamment les escaliers du parking Saint-Jean va prochainement être lancée, ce qui permettra d'engager ensuite la rénovation des escaliers du parking Saint-Jean, en cohérence avec les travaux d'embellissement de la surface du parvis de la gare SNCF réalisés récemment. Sur 2012, la rénovation des escaliers du parking Charles de Gaulle est aussi prévue. Enfin, suite à l'acquisition d'un appareil spécifique de ponçage des carrelages, l'ensemble des escaliers des autres parkings ne nécessitant pas de rénovation complète des carrelages, sera progressivement repris sur deux années.

2.5.1.4 TRAVAUX ELECTRIQUES ET D'AMELIORATION DES ECLAIRAGES

Rénovation du tableau général basse tension (TGBT) parc Gambetta :

Après une étude réalisée en 2009, une consultation d'entreprises faite en 2010 avec début des travaux sur le troisième trimestre 2010, les prestations relatives à la rénovation du TGBT ont été réceptionnées en octobre 2011. Ces travaux participent grandement à améliorer la qualité de l'accueil de la clientèle dans ce parc grâce à la diminution quasi-totale des pannes électriques rencontrées sur ce parc du fait de la vétusté des anciens équipements électriques.

Optimisation des éclairages des parcs :

Suite aux premières conclusions de l'étude sur les principes et moyens à mettre en œuvre afin de réaliser des économies d'énergie en matière d'éclairage des parcs, il a été décidé d'approfondir certains points de l'étude si bien que les travaux majeurs de reprise des éclairages devraient être engagés deuxième semestre 2012.

Cela étant et notamment dans le cadre des travaux relatifs à l'entretien des systèmes d'éclairage et plus particulièrement sur les parcs les plus vétustes qui ont récemment fait l'objet de rénovation peinture, il a été décidé sans attendre les résultats de cette étude, de traiter en interne les parkings et les niveaux qui le nécessitaient, notamment au point de vue conformité par rapport à la réglementation.

Cela a été le cas des parkings :

- **Centre Commercial Mériadeck** : l'ensemble des niveaux a été repris concernant les blocs autonomes de sécurité, avec le changement de certains appareils d'éclairage normal,
- **Front du Médoc** : idem que ci-dessus,
- **Victoire** : renforcement de l'éclairage de secours par blocs autonomes.

2.5.2 LES TRAVAUX RELATIFS A LA SECURITE

a) Travaux de rénovation du réseau sprinkleurs du parking Front du Médoc

Cet ouvrage mis en exploitation en 1977 nécessitait, au titre de l'APSAD, de réaliser un diagnostic des installations d'extinction automatique d'incendie (réseau sprinkleurs) après 30 ans. Ce diagnostic a été finalisé en 2009. Les recommandations résultant de ce diagnostic ont été suivies de travaux d'un montant de 241 500 € HT réalisés en 2011 et qui se sont achevés au début 2012.

b) Mise en sécurité des bureaux du service comptage

Les locaux liés à l'activité de comptage des recettes horaires en numéraire ont fait l'objet d'une rénovation réalisée par le service Technique de PARCUB en 2010.

Il a été ensuite réalisé, après mise en concurrence, à la mise en sécurité de ces locaux (intrusion, vidéosurveillance, phonie, télésurveillance par un organisme agréé), travaux réalisés sur le deuxième trimestre 2011 et réceptionnés le 30 août 2011.

2.5.3 Travaux spécifiques au parking Gambetta

a) Réaménagement des trémies d'entrée et de sortie du parking

Dans le cadre du réaménagement du Square des Commandos de France par la Communauté Urbaine de Bordeaux et des modifications de la modification du plan de circulation du périmètre, le positionnement de la trémie d'entrée voitures du parking Gambetta a été modifié sous maîtrise d'ouvrage CUB.

PARCUB a pour sa part réalisé le nouvel habillage du garde-corps de cette trémie avec des matériaux assortis au nouveau revêtement de sol du square des Commandos de France. En suivant, le garde-corps de la trémie de sortie du parc a également été rénové de façon identique. Ces travaux ont été achevés dans le courant de l'été 2011.

b) Mise en service de l'ascenseur du parking Gambetta et rénovation de l'escalier proche

Le nouvel ascenseur du parking Gambetta a été mis en service en septembre 2011. Ce nouvel équipement permet désormais à la clientèle du parking d'accéder depuis la surface aux trois niveaux du parking ce qui n'était pas le cas précédemment. L'esthétique de l'émergence en surface s'intègre parfaitement avec le réaménagement du square des Commandos de France. L'escalier proche de l'ascenseur a été rénové avec des carrelages sols et des enduits murs très qualitatifs en cohérence avec la qualité de l'ascenseur.

c) Travaux de traitement des infiltrations consécutives aux travaux de surface

Un diagnostic a été réalisé par PARCUB visant à déterminer l'origine et le positionnement exact des désordres générant de nombreuses infiltrations dans le niveau -1 du parking Gambetta qui se sont révélées immédiatement après la mise en service de l'arrosage public ainsi qu'à la suite de périodes pluvieuses de l'été 2011.

Dans l'urgence, le service Technique de PARCUB a réalisé des travaux provisoires consistant en la pose de gouttières afin de récupérer autant que faire se peut les infiltrations notamment celles situées au plafond du couloir de sortie voitures au niveau -1 (à proximité même de l'escalier rénové).

Une solution, percement de la dalle aux points bas, a été arrêtée pour canaliser les eaux. Les travaux sont prévus en 2012.

2.5.4 Autres travaux

2.5.4.1 Travaux de réalisation des espaces deux roues vélos et/ou motos

Parking Front du Médoc

Les travaux d'extension des espaces 2 roues motos et vélos du parking Front du Médoc ainsi que d'individualisation de ces deux espaces ont commencé en fin d'année 2011 et se sont achevés au mois de février 2012. La capacité d'accueil de l'espace vélo a été portée à 48 places et celle de l'espace motos à 65 places (besoin spécifique de La Poste).

Parking Centre Commercial Mériadeck :

- création d'un espace sécurisé motos

Pour information, les travaux ci-après sont prévus pour 2012 :

- extension et individualisation des espaces vélos et motos du parking 8 mai 1945,
- création de l'espace motos du parking Gambetta,
- création de l'espace vélos du parking Pey-Berland,
- déplacement du local vélos parc CCM, sous réserve d'accord dans des délais raisonnables avec les propriétaires du centre commercial qui doivent autoriser le passage des vélos par le centre commercial,
- création d'un espace vélos sur le parking République simultanément à la mise en service de l'ascenseur prévue fin d'année 2012.

2.5.4.2 Le renouvellement des équipements de péage et de contrôle d'accès avec possibilité de réservation par internet

Le programme de renouvellement des équipements de péage et de contrôle d'accès des abonnés s'est achevé en 2011 avec les parkings République, Centre Commercial Mériadeck, Pey-Berland, Victoire. La réception de la tranche conditionnelle a été réalisée en février 2012.

La levée des réserves des travaux doit être terminée dans le courant du 2ème semestre 2012 :

- espace motos des parkings Centre Commercial Mériadeck et Front du Médoc,
- réservation des abonnements par internet,
- réservation places horaires sur le parking Saint-Jean,
- finitions liées à la pose des équipements.

2.5.4.3 Changement de pompes de relevage :

Une troisième et dernière tranche de travaux relatifs à la rénovation des postes de relevage des eaux de pluviales et des eaux vannes a été engagée en octobre 2010 et réceptionnée en mai 2011.

Dorénavant, tous les postes de relevage des parcs sont rénovés.

2.5.4.4 Amélioration des conditions de travail des personnels de la régie

Après la rénovation de sept postes de contrôle réalisée en 2008/2009, le repositionnement des locaux de l'équipe sécurité sur le parking Bonnac en 2010, le repositionnement de l'atelier mécanique laveuse fait en 2010/2011, les travaux de rénovation des locaux des personnels ont été quasiment achevés en 2011 par :

- la mise en service après rénovation des locaux de comptage des fonds,
- la rénovation faite en interne des locaux et bureaux du service Technique,

Les derniers travaux, de réaménagement intégral du réfectoire, vestiaires et douches des équipes de lavage machine et du service Technique, ont été engagés en interne en 2011 et sont au jour de rédaction de ce rapport en cours d'achèvement (livraison prévue d'ici la fin avril 2012).

Les travaux relatifs à l'amélioration des postes de contrôle n'ayant pas fait l'objet de travaux lourds de rénovation en 2008/2009, notamment l'amélioration de la qualité d'ambiance des locaux de vie des personnels, sont prévus sur les parkings Pessac Centre, Charles de Gaulle à Mérignac et Porte de Bordeaux, simultanément aux travaux de peinture des niveaux en 2012 et 2013.

Pour information, le conseil d'administration a décidé dans une optique de priorisation et de maîtrise des coûts de repousser les travaux de rénovation des bureaux du 1^{er} étage du siège de PARCUB. En 2012, pour autant, une partie de ces travaux sera réalisée pour créer un bureau pour le chef de service de la fourrière.

2.5.5 Etudes lancées sur 2011

Etude relative à la recherche de gisements d'économie d'énergie électrique (évoquée au § 2.5.1.4) :

L'étude réalisée sur 2010 par le bureau d'étude missionné n'a pas satisfait toutes les exigences de PARCUB. En effet, certains aspects sensibles pour la mise en valeur des parcs de stationnement n'ont pas été suffisamment pris en compte ainsi que les spécificités des horaires d'activité de chaque parc. C'est ainsi que des réunions de recadrage de la mission ont été tenues. Les attentes de PARCUB ont été reprécisées. Le bureau d'étude a repris ses études sur 2011.

A l'issue de ces études, une première tranche de travaux ciblés pourra être engagée en fonction des budgets inscrits pour permettre de mesurer les premiers impacts économiques sur 2012.

Construction d'un ascenseur sur le parc République :

Dans le cadre de la mise en conformité de ce parc au regard de la réglementation pour l'accueil des PMR, une consultation a été lancée en 2011 pour choisir un bureau d'étude.

Les éléments ont été remis courant décembre 2011. Le permis de construire, après avis de la commission des avant-projets de la Ville de Bordeaux, sera déposé début avril 2012. Le dossier de consultation d'entreprises pour la réalisation des travaux est au jour de rédaction de ce rapport en cours de montage.

Constructions des parcs Denis au Bouscat et Beaujon à Bordeaux dans le cadre de la ligne D du tramway :

Une procédure d'appel à candidature pour un concours de maîtrise d'œuvre a été lancée en 2011 pour sélectionner des bureaux d'architectes. Quatre candidats par affaire ont été sélectionnés. La procédure continue sur 2012 sur le concours niveau esquisse.

Des procédures adaptées ont été lancées afin de sélectionner un cabinet de géomètre apte à assurer une mission de relevés topographiques, de bornage contradictoire, recherche de servitudes pour les parcelles retenues pour édifier les ouvrages. Une grande partie de la mission a été réalisée fin 2011.

Une nouvelle intervention du géomètre expert est prévue, après avenant, pour compléter le bornage contradictoire sur Beaujon alors qu'un lot d'une parcelle n'est pas propriété de la CUB.

2.6– LES RECLAMATIONS DES CLIENTS

Les réclamations qui regroupent les insatisfactions et les sinistres sont présentées sous forme de tableaux synthétiques pour les années 2010 et 2011 (annexe n° 8).

En premier lieu et pour une bonne analyse de ces chiffres, il convient de rapporter le nombre d'insatisfactions et de sinistres au niveau de l'activité de PARCUB, à savoir que PARCUB avec 8261 places a accueilli, en 2011, 2 292 447 entrées horaires et comptabilisait fin d'année 2011, 6715 abonnés.

On constate que le total des insatisfactions et des sinistres s'élève pour l'année 2011 à 275 incidents alors qu'il s'élevait pour l'année 2010 à 332 incidents, soit une diminution de %

S'agissant des insatisfactions, on note une diminution de celles-ci puisqu'elles s'élevaient en 2010 à 259 et qu'elles s'élèvent en 2011 à 207, soit une diminution de 25 %. Cette amélioration est principalement liée à la forte diminution des incidents de fonctionnement des équipements de péage et de contrôle d'accès abonnés du fait du renouvellement des équipements de péage.

Ces bons résultats sur ce type d'insatisfaction ont été partiellement minorés au global par l'augmentation des insatisfactions diverses relatives notamment aux problèmes d'accessibilité aux parkings que les clients ont rencontré que ce soit lors des travaux de surface diligentés par la Communauté Urbaine de Bordeaux (Gambetta, Saint-Jean notamment) et en partie aussi lorsque PARCUB a réalisé les travaux de peinture des ouvrages.

S'agissant des sinistres, on note une diminution (68 incidents pour l'année 2011 et 73 incidents pour l'année 2010). Ces chiffres étant faibles, la variation enregistrée ne peut être considérée comme significative.

2.7 - LA REPRISE DE LA FOURRIERE : UN DEVELOPPEMENT D'ACTIVITE AU BENEFICE DE LA COLLECTIVITE (VOIR EN ANNEXE LE RAPPORT D'ACTIVITE SPECIFIQUE ETABLI SUR LE SERVICE DE LA FOURRIERE)

CHAPITRE 3 – COMPTES 2011

Sont présentées, ci-après, en premier lieu la section d'exploitation puis la section d'investissement avec une analyse synthétique d'ensemble. Le compte administratif fait état dans une première colonne des crédits ouverts, ce qui correspond au budget primitif, aux décisions modificatives, qui ont été au nombre de 4 en 2011 ainsi que les virements de crédit.

Sont donnés ensuite pour la section d'exploitation le niveau des réalisations de l'exercice, les rattachements, les restes à réaliser ainsi que les crédits annulés. La section d'investissement donne pour les dépenses les mandats émis et pour les recettes les titres émis. Pour une bonne analyse des comptes, figure, comme l'an passé, en annexe une présentation détaillée des comptes 2011 par rapport à 2010 avec les écarts en valeur et en pourcentage d'un exercice à l'autre.

ANALYSE DES COMPTES 2011

3.1 - Section d'exploitation

Une analyse synthétique peut être réalisée en partant des principaux chiffres et qui sont ensuite commentés.

Chiffres en milliers d'euros arrondis au millier d'euro

	Exercice 2010	Exercice 2011	Variation 2010/2011	
			En %	En valeur
Produits des services (chapitre 70)	12 446	13 081	+ 5,11 %	+ 635
Autres produits (chapitre 75)	1 033	1 035	+ 0,13 %	+ 1,3
Chiffre d'affaires	13 444	14 076	+ 4,7 %	+ 632
Subvention d'équilibre	0	0		
Masse salariale (salaires chargés et hors intérim)	6 129	6 029	- 1,63 %	- 100
Charges et frais de personnel intérim inclus (chapitre 12)	6 908	6 799	- 1,57 %	- 109
Achats et charges externes (intérim exclus)	4 166	3 670	- 11,91 %	- 496
Dotation aux amortissements et provisions (chapitre 42 hors variation de stock)	4 141	4 539	9,61 %	+ 398
Résultat courant non financier	733	-138	- 118,83 %	- 871
Résultat financier	15	97	+ 529 %	+ 82
Résultat courant (résultat courant non financier + résultat financier)	748	112	- 84,9 %	- 636
Résultat exceptionnel	0,016	- 152		- 152
Résultat de l'exercice avant affectation à la provision pour grosses réparations	749	1 419	+ 89,6 %	+ 670
(1) Dotation à la provision pour grosses réparations	0	1 000		+ 1 000
(2) Reprise sur la PGR	1 346	309	- 77 %	- 1 037
(3) Travaux de grosses réparations financés hors reprise sur la PGR	0	-		
(1) - (2) + (3) = ressource nette dégagée par PARCUB pour les grosses réparations	- 1 346	691		+ 2 037
Résultat de la section de fonctionnement	749	113	- 84,91 %	- 636
Résultat de la section d'investissement	273	1 698	+ 522,86 %	+ 1 426

La section d'exploitation présente un excédent de 113 002,25 € avec 15 774 756,14 € de recettes et 15 661 753,89 € de dépenses. Cet excédent est à comparer avec celui de 2010 de 748 819,84 €. Pour une bonne analyse, l'excédent 2011 peut être éclairé par les points qui suivent.

En premier lieu, il faut observer que ce résultat est donné en tenant compte de l'impôt sur les sociétés. Hors impôts sur les sociétés, le résultat 2010 s'élevait à la somme de 748 819,84 € et atteint la somme de 419 068,25 € en 2011. Il convient de préciser qu'en ce qui concerne 2010, les crédits pour régler l'impôt ont été inscrits en 2011 par décision modificative après échange avec la Recette des Finances. **Après retraitement de l'IS, le résultat après IS 2010 s'élève à la somme de 499 241,94 € et en 2011 à 362 580,25 €, soit un recul de 27 %.**

Les produits de la section d'exploitation sont en retrait de 349 585 €, soit 2,17 %, recul qui s'explique par celui du chapitre 42, opérations d'ordre de transfert, qui est en retrait de 1,09 M€. Plus précisément, **ce recul s'explique par une moindre reprise sur la provision pour grosses réparations** alors que les dépenses de grosses réparations ont été bien moindres en 2011 alors que le programme de réhabilitation en matière de grosses réparations est achevé. La reprise sur la provision pour grosses réparations n'a été en effet que de 309 643 € en 2011 alors qu'elle avait atteint la somme de 1 346 806 € en 2010. La reprise sur la provision pour grosses réparations a correspondu en totalité aux dépenses de grosses réparations mais également aux achats de peinture pour les travaux réalisés en interne.

Les chapitres 70 et 75 correspondent au chiffre d'affaires dès lors que l'on en déduit les titres restaurants. **Le chiffre d'affaires 2011 s'élève à la somme de 14 076 278,05 €** contre 13 444 471,87 €, soit + 631 806,18 €, soit + 4,7 %. Les redevances (compensation de l'1H30 de gratuité, Car Clean, Editéo) ont été globalement stables, la progression du chiffre d'affaires s'explique essentiellement par l'évolution très favorable des recettes abonnés alors que les recettes horaires ont évolué moins vite que l'inflation du fait du recul de la fréquentation (voir page 9).

A noter qu'il a été **refacturé au service de la fourrière automobile, 109 289,13 €,** dont 84 252,04 € de refacturation de frais de personnel correspondant à du personnel de PARCUB qui aurait été le même sans gestion de la fourrière et 25 037,09 € concernant la refacturation de l'achat de fournitures et des frais d'affranchissement correspondant aux besoins spécifiques de la fourrière, charges qui n'auraient pas été constatées en l'absence de gestion du service. Alors que la somme de 25 037,09 € est comptabilisée aussi bien en dépenses qu'en recettes mais que 84 252,04 € de dépenses de personnel n'auraient pu être refacturés, le résultat 2011 aurait été diminué du montant de cette dernière somme. Concrètement, sans la gestion de la fourrière, le résultat de la section d'exploitation avant IS aurait été en 2011 de 334 816,21 € contre 748 819,84 €, soit un recul d'un exercice à l'autre de 414 003 €, soit – 55,3 %. Si l'on déduit de ces sommes l'impôt sur les sociétés, le résultat net comptable qui était de 0,499 M€ en 2010 n'aurait été en 2011 que de 0,223 M€, soit un recul également de 55,3 %.

Les dépenses de la section d'exploitation ont été quasiment stables puisqu'elles sont en retrait de 0,11 %.

Plus précisément, les charges à caractère général, chapitre 11, ont pu être contenues. D'un montant de 3,67 M€, elles sont en baisse de 496 197 €, soit – 11,91 %. Il est à noter que **les dépenses de grosses réparations ont été inférieures d'un peu plus de 1 M€ par rapport à l'année passée.** Cela explique, comme énoncé plus avant, que la reprise sur provision pour grosses réparations a baissé dans des proportions comparables. Il convient pour autant de préciser qu'en 2011 tout comme en 2010, le niveau de dépenses pour grosses réparations **n'a aucun impact sur le résultat de la section d'exploitation** puisque les dépenses de grosses réparations et les achats de peinture pour les besoins des travaux réalisés en interne ont été strictement compensés par une reprise sur la provision sur grosses réparations. Fin 2011, hors abondement de la provision pour grosses réparations constituée sur l'exercice 2011, la provision serait de seulement 270 461 €. Cela démontre

que les provisions qui avaient été constituées par le passé pour faire face aux besoins du programme de réhabilitation ont bien été consommées pour celui-ci alors que ce programme en matière de grosses réparations est arrivé globalement à son terme.

Le chapitre 12, charges de personnel, s'élève à la somme de 6 799 773,16 € en retrait de 1,57 % par rapport à l'an passé. Ce chapitre intègre l'ensemble de la masse salariale en CDI et CDD mais également l'intérim ainsi que les dépenses liées indirectement au personnel (tickets restaurants, versement au comité d'entreprise, médecine du travail, intéressement, médaille du travail). Hors intérim et dépenses qui viennent d'être listées, le chapitre 12 s'élève à la somme de 6 029 376,63 €, soit l'équivalent 42,8 % du chiffre d'affaires. Le chapitre 12 pris dans sa totalité représente 48,31 % du chiffre d'affaires contre 51,38 % en 2010. L'intérim a été ramené en 2011 sous la barre des 600 000 €. Ce poste s'élève plus précisément à la somme de 594 216 € contre 615 983 € en 2010, soit un recul de 3,53 %.

Le résultat financier de 15 414,05 € en 2010 s'est élevé à seulement 97 044,42 € en 2011 bien qu'en progression par rapport à l'année passée. Tout comme en 2010, PARCUB n'ayant aucun emprunt, n'a constaté aucune charge financière. La progression du résultat financier s'explique donc par celle des produits qui est liée à la vente du portefeuille de SICAV au mois de décembre 2011 et qui a permis de constater la plus-value de ces placements. Pour autant, au-delà de cette précision, il faut observer que la trésorerie de PARCUB est d'un montant de 12,7 M€, niveau qui est resté proche de celui de l'an passé du fait de l'importance des investissements encore réalisés en 2011. Les produits financiers malgré l'importance de la trésorerie de PARCUB sont proportionnellement extrêmement limités du fait des contraintes règlementaires en matière de placement mais également du fait de la faiblesse du taux directeur de la BCE qui est en lien direct avec le faible niveau de rémunération des placements de la trésorerie de PARCUB.

En 2011 comme en 2010, les produits exceptionnels ont été tout à fait marginaux. En 2010, d'un montant de 9 401 €, ils représentaient quasiment l'équivalent des charges exceptionnelles de 9 417,93 €. En 2011, les charges exceptionnelles se sont élevées à 152 153,16 € si bien que le résultat exceptionnel a été négatif de 151 721,88 €. Ce résultat exceptionnel négatif s'explique par l'article 6718 d'un montant de 123 405,98 € qui correspond pour l'essentiel à un reversement, suite à une délibération du conseil d'administration de PARCUB en septembre 2011, d'une somme de 111 490 € due à la Cub. A cela s'est ajoutée pour 28 747,18 €, suite à délibération du conseil d'administration, l'admission de titres en non valeur alors qu'ils ont été considérés comme non recouvrables.

Les opérations d'ordre de transfert, chapitre 42, (4 699 814,18 €) correspondent pour l'essentiel en dépenses aux dotations aux amortissements et ceci pour un total de 3 538 954,37 €. Celles-ci sont pour partie compensées par des reprises sur les subventions d'investissement qui apparaissent en recettes de la section d'exploitation au chapitre 77. Par ailleurs, il faut préciser que l'ensemble des subventions d'investissement inscrites en compte de bilan au chapitre 13 correspond aux subventions d'investissement et aux amendes de police qui ont été transférées par la Cub à la régie. En effet, dans le cadre de la création d'une régie, le transfert de l'actif va de pair avec le transfert du passif.

Au regard des éléments qui précèdent et dès lors que l'on tient compte des éléments à caractère exceptionnel, on peut faire ressortir en synthèse de l'analyse de la section d'exploitation les points essentiels suivants :

- Le chiffre d'affaires malgré une évolution de l'activité défavorable a pu progresser significativement de 4,7 %. Près de 20 % de cette progression est due à la refacturation de charges suite à la reprise du service de la fourrière,
- Les charges d'exploitation ont évolué de façon maîtrisée grâce à l'arrivée à terme du programme de réhabilitation mais également à une maîtrise globale de l'ensemble des charges. En tout état

de cause, alors que les dépenses de grosses réparations sont compensées par une reprise sur la provision, cette baisse des dépenses de grosses réparations est dans les faits neutre sur le résultat final de la section d'exploitation.

- La masse salariale dans la prolongation des années passées a été maîtrisée et a sensiblement baissé sensiblement en 2011. Alors que le chiffre d'affaires a continué à progresser, le ratio masse salariale sur chiffre d'affaires qui est atypique à PARCUB, mais qui s'explique par un ensemble de caractéristiques propres à la régie, est passé sous la barre des 50 %.
- Le résultat financier est très faible au regard du niveau de la trésorerie de PARCUB alors que les conditions de placement d'un établissement public industriel et commercial sont strictement encadrées et que les taux de placement ont été en 2011 comme en 2010 très peu rémunérateurs.
- Le résultat exceptionnel qui était neutre en 2010 a pénalisé l'exercice 2011 pour un montant de 151 721 €.
- Quant au chapitre 42, opérations d'ordre de transfert, celui-ci avec un montant de dépenses de plus de 4 M€ a un poids non négligeable sur la section d'exploitation. Les variations de stock et les dotations aux amortissements sont d'un exercice à l'autre tout à fait comparables. La reprise sur la provision pour grosses réparations en cohérence avec la baisse des dépenses pour grosses réparations a baissé de près de 1 M€, plus précisément 1 037 162,54 € sachant qu'inversement, un abondement de la provision pour grosses réparations a été réalisé en 2011 pour un montant de 1 M€ suite à une délibération du conseil d'administration et ceci pour faire face aux dépenses de grosses réparations programmées selon un document présenté au conseil d'administration à l'appui de la délibération. Enfin, pour une bonne comparaison, il est à noter qu'une dotation aux amortissements exceptionnels d'un montant de 480 915,23 € avait été passée en 2010 suite au changement du matériel et qu'aucune dépense de ce type n'a été passée en 2011,
- Au final, si l'on tient compte des éléments exceptionnels, PARCUB, dans un contexte économique difficile marqué par un fort recul de son activité, hors reprise de la fourrière qui a eu un impact positif sur ses comptes de 84 242,04 € a su maintenir un résultat excédentaire en anticipant les dépenses de grosses réparations à venir.

3.1.2 Section d'investissement

La section d'investissement dégage un excédent de 1 698 136,12 € pour 4 538 954,37 € de recettes. Pour rappel, en 2010, l'excédent s'est élevé à la somme de 272 630,87 € avec un niveau de recettes inférieur de près de 400 000 €.

La progression des recettes s'explique par l'inscription de 1 M€ au titre de la provision pour grosses réparations alors qu'inversement, aucun amortissement exceptionnel n'a été constaté en 2011 contrairement à 2010. Les articles 28 se sont élevés à la somme de 3 538 954,37 € contre 4 141 223,05 € en 2010. Cette baisse des articles 28 est bien évidemment en corrélation avec la sortie d'immobilisations en 2010 qui n'était pas totalement amortie d'où la dotation aux amortissements exceptionnels constatée sur cet exercice pour un montant de 480 915,23 € (matériel de péage non amorti + 7 salles de contrôle qui ont été renouvelées alors qu'elles n'étaient pas totalement amorties).

En dépenses, les immobilisations, chapitres 21 et 20, se sont élevées à un montant légèrement supérieur (1 510 205,90 € contre 1 445 070,40 € en 2010). La baisse d'un peu plus de 1 M€ des dépenses de la section d'investissement s'explique et ceci pour un montant quasiment identique par la baisse de la provision pour grosses réparations consécutivement à la reprise effectuée en 2011. Pour rappel et comme précisé ci-dessus, la reprise qui était de 1 346 806,30 € n'a été que de 309 643,76 € en 2011.